



SYNDICATS TERRITORIAUX

Nantes Métropole · Mairie de Nantes · UFICT
CCAS · Opéra Angers Nantes · École des Beaux-Arts

À l'attention de Madame la Maire Présidente,

Nantes, le 21 novembre 2025

N/Réf: 050.25

Objet: préavis de grève

Madame la Maire Présidente,

Les attaques n'ont cessé de s'abattre sur les agents publics et sur les salariés depuis des mois.

Les différentes mobilisations depuis le mois de septembre ont permis de faire reculer le gouvernement sur le vol de 2 jours fériés et peut-être aussi le décalage de la réforme des retraites.

Toutefois, les services publics sont de nouveau dans le viseur, avec la suppression annoncée de 3000 postes dans la Fonction Publique, le maintien du gel du point d'indice des agents, la baisse des dotations pour les services publics, le gel des pensions et des retraites....

Toutes ces mesures prévues au budget du Gouvernement ne font que s'ajouter à celles d'ores et déjà appliquées, telles que la diminution à 90 % de la rémunération en congé de maladie ordinaire, le maintien du jour de carence...

C'en est trop, pour la CGT il est temps d'obtenir la justice sociale, fiscale et environnementale et nous comptons montrer notre détermination à ne pas laisser ce gouvernement continuer à détruire les services publics auxquels nous sommes tant attachés.

En conséquence, nos syndicats CGT Ville de Nantes, Nantes Métropole et UFICT CGT déposent un préavis de grève de 00h à 24h couvrant l'ensemble des agents de la ville de Nantes, du CCAS, du SMANO et de Nantes Métropole pour la journée du 2 décembre 2025.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Maire Présidente, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour la CGT,